

PROCESSUS COLLABORATIF, PROCÉDURE PARTICIPATIVE ET PROCÉDURE PARTICIPATIVE DE MISE EN ÉTAT

Vendredi 8 février 2019 de 10h à 17h à l'EFB
1, rue Pierre Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

Proposée par : Le comité scientifique de l'EIMA 2018 (Ecole Internationale des Modes Alternatifs de règlement des litiges)



EIMA

Ecole Internationale
des Modes Alternatifs
de Règlement
des Litiges

Les réformes de ces dernières années et le projet en cours conduisent les avocats à faire évoluer leurs pratiques professionnelles. L'objectif de cette session est de permettre aux avocats de s'approprier les nouveaux outils de gestion des affaires et des procédures. Grâce à l'analyse des textes et de la jurisprudence et à la mise en pratique (modèles commentés, techniques de négociation), les participants pourront **maîtriser le droit collaboratif et la procédure participative.**

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

<http://leprocessusedroitcollaboratif.evenium.net>

Tarif : 250€ TTC la journée complète

Les frais d'inscription à cette formation peuvent être pris en charge par le [FIF-PL](#)



NIVEAU
APPROFONDISSEMENT
DES CONNAISSANCES



6 heures
validées

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2018

**Formation
10h - 17h**

PROGRAMME



Public ciblé : tout avocat en exercice et désireux d'approfondir sa pratique des MARD

Objectifs :

Les réformes de ces dernières années et le projet en cours conduisent les avocats à faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

L'objectif de cette session est de permettre aux avocats de s'approprier les nouveaux outils de gestion des affaires et des procédures.

Grâce à l'analyse des textes et de la jurisprudence et à la mise en pratique (modèles commentés, techniques de négociation), les participants pourront **maîtriser le droit collaboratif et la procédure participative.**

Contenu de la formation :

Matinée

Maîtriser les dispositions législatives et mettre en place la procédure participative de mise en état ;

Analyser les modèles d'actes

Plan détaillé :

Séance proposant une analyse de modèle d'actes de procédure participative de mise en état

- Définition et intérêts de la procédure participative de mise en état,
- Intégration dans le schéma procédural (TGI, cour d'appel), incidences sur l'instance en cours
- Mise en place la convention : conditions de validité, mentions obligatoires, durée, confidentialité
- Issues : la poursuite de l'instance en vue du jugement de l'affaire
- Déroulement de la mise en état participative : exemple pratique

Animée par Natalie FRICERO, professeur de l'université Nice - Côte d'Azur

Carine DENOIT-BENTEUX, avocat et médiateur

Après-midi

Approfondissement du processus collaboratif, de la procédure participative et de son approche pratique

Plan détaillé :

- Principes, étapes et issue du processus collaboratif
- Principes, étapes et issue de la procédure participative
- Points communs et différences entre le processus collaboratif et la procédure participative
- Techniques de négociation à maîtriser pour pratiquer l'amiable

Animée par Charlotte BUTRUILLE CARDEW, avocat

Nathalie TISSEYRE-BOINET, avocat et médiateur

Support : textes législatifs et jurisprudentiels applicables et PowerPoint

Matinée

BIOGRAPHIE



**Natalie
FRICERO**



**Carine
DENOIT-
BENTEUX**



Natalie FRICERO

Expérience

Professeur à l'université de Nice-Côte d'Azur, spécialiste de la procédure civile, des procédures civiles d'exécution et des modes amiables de résolution des conflits.

Elle est l'auteur de nombreux ouvrages et articles dans ces matières (notamment, dir. et co-auteur du guide des modes amiables de résolution des différends, éd. Dalloz, 2017-2018). Elle dirige l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) et le master 2 gestion des contentieux privés à la faculté de droit de Nice.

Elle est :

- Présidente de la commission nationale d'examen d'accès au CRFPA
- Membre du comité scientifique de la commission formation du CNB
- Membre du comité pédagogique de l'EIMA
- Directeur du pôle déontologie et droit de la médiation à l'IFOMENE

Elle assure de nombreuses sessions de formation continue des avocats sur la procédure civile, les voies d'exécution et les modes amiables pour les écoles d'avocats et intervient dans de nombreux colloques relatifs à ces domaines.

Carine DENOIT-BENTEUX

Avocat au barreau de Paris, médiateur, ancien membre du conseil de l'ordre, membre du conseil national des barreaux

Expérience

Associée fondatrice du cabinet DBO Avocats. Elle exerce exclusivement en droit de la famille, des personnes et du patrimoine. Elle est également médiateur référencée auprès du centre national de médiation des avocats du conseil national des barreaux, est en outre à l'origine de sa création et en assure la coordination.

Présidente de la commission textes du conseil national des barreaux et est en charge dans ce cadre, des sujets relatifs à la procédure civile, au droit de la famille et aux modes amiables de règlement des différends en particulier dans le cadre des réformes de la justice en cours. Elle est également co-responsable de la commission ouverte du barreau de Paris relative au traitement amiable des différends familiaux. Médiateur et praticienne de droit collaboratif de la famille, elle privilégie dans sa pratique, le rapprochement des parties et la conclusion d'accords. Membre du conseil d'administration de l'institut de droit de la famille et du patrimoine, membre de l'Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif (AFPDC), et de l'association nationale des avocats spécialistes et praticiens en droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine.

Enseignements

Chargée d'enseignement en droit de la famille et en matière de modes amiables auprès de l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris (EFB). Elle anime régulièrement des formations, conférences et colloques en matière de droit de la famille et de résolution amiable des différends familiaux à l'ENM, à l'IFOMENE, dans le cadre des commissions ouvertes du barreau de Paris, aux états généraux du droit de la famille et du patrimoine, pour le Conseil National des Barreaux (CNB) et l'Union des Jeunes Avocats de Paris (UJA).



EFB
Formation
Continue

Après-midi

BIOGRAPHIE



**Charlotte
BUTRUILLE
CARDEW**



**Nathalie
TISSEYRE-
BOINET**



Charlotte BUTRUILLE CARDEW

Avocat au barreau de Paris et registered european lawyer (REL) law society england and wales.
Mention de spécialisation « famille, des personnes et de leur patrimoine ».
Praticien accrédité en droit collaboratif.

Expérience

Associée et co- fondatrice du cabinet CBBC.

Avant de créer le cabinet CBBC, elle a exercé à Londres et à Paris en droit des affaires, puis en droit de la famille et du patrimoine.

Elle a tout particulièrement orienté son activité vers les affaires internationales présentant des enjeux financiers complexes en droit de la famille.

Praticienne accréditée en droit collaboratif, technique de résolution alternative qu'elle a introduite en France en 2007, Charlotte BUTRUILLE-CARDEW est également présidente de l'Association Française des Praticiens du Droit Collaboratif (AFPDC), et membre de l'International Academy of Collaborative Professionals (IACP) favorise les négociations lorsque les parties le souhaitent.

Nathalie TISSEYRE-BOINET

Avocat, docteur en droit, médiateur depuis 2001, médiateur familial diplômée d'Etat, formatrice en MARD : droit collaboratif, procédure participative, droit coopératif et médiation auprès du CNB, des barreaux, des écoles (EFB, EDA, IFOMENE, EIMA) et réseaux d'avocats, enseignante à l'HEDAC de Versailles depuis 2006.

Membre du comité pédagogique de l'Ecole Internationale des Modes Alternatifs de règlement des litiges (EIMA) du barreau de Paris.

Responsable de la sous-commission ouverte « droit collaboratif et procédure participative » à l'ordre des avocats de Paris, depuis 2011.

Auteur de « La méthode collaborative ».